

08/12/2022

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Commune de VILLIEU-LOYES-MOLLON
République Française

Membres afférents au Conseil : 27
En exercice : 27
Qui ont pris part à la délibération : 25
Date d'envoi de la convocation : 09/12/2022

L'An deux mille vingt-deux et le seize décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Eric BEAUFORT, Maire.

Membres présents :

Mesdames Annie BERLAND, Sylvie BLANCHARD, Roselyne BURON, Frédérique CHRISTIN, Valérie MARZOLLA, Paméla NESTEROVITCH, Nicole QUINTANA.

Messieurs Alain BENGUIGUI, Sébastien BOUSSELIN, Michel BOZZACO COLONA, Rémy BRUNETTI, Michel COLLET, Philippe DORKEL, Alain GONARD, Bernard GUERS, Bruno PICHAT, Olivier RIGAUD.

Membres absents excusés :

Madame Christine CASTEUR qui donne son pouvoir à Alain GONARD
Madame Marie DOMINGUEZ qui donne son pouvoir à Monsieur Eric BEAUFORT
Madame Hélène JOSSERAND qui donne son pouvoir à Monsieur Michel BOZZACO COLONA
Madame Joëlle KRUCHTEN qui donne son pouvoir à Madame Valérie MARZOLLA
Madame Florence LA ROSA qui donne son pouvoir à Madame Paméla NESTEROVITCH
Monsieur Jean-Marc MAZAT qui donne son pouvoir à Monsieur Bruno PICHAT
Monsieur Guillaume LARDON qui donne son pouvoir à Madame Frédérique CHRISTIN
Madame Rita ERIGONI
Monsieur Serge THEBAULT

Secrétaire de séance : Madame Roselyne BURON

Objet : FINANCES – Vote des tarifs de location de salles 2023 pour les professionnels

Pour faire face à l'augmentation des charges à caractère générale, il est nécessaire d'actualiser les tarifs de location des salles communales pour les professionnels.

La commission des finances réunie le 08 décembre 2022 a proposé les montants tels que présentés en annexe.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

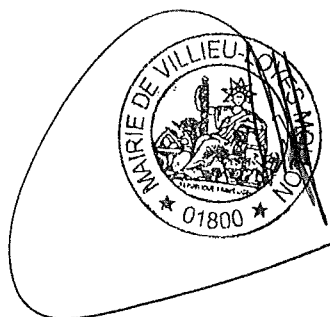
- De valider les tarifs applicables aux professionnels **pour toutes nouvelles réservations à partir du 1^{er} janvier 2023** tels que proposés par la commission des finances et joints ci-après.

08/12/2022

Voix pour : 25
Voix contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,
Le maire,



Tarifs 2023

Locations des salles communales pour les professionnels (HT)

Tarifs applicables pour toutes nouvelles réservations à partir du 1^{er} janvier 2023

Salles	Tarif à la journée		Tarif Week-End		Tarifs horaires		Caution
	Professionnel non résident	Professionnel résident	Professionnel non résident	Professionnel résident	Professionnel non résident	Professionnel résident	
Villieu							
Salle Polyvalente	958	575	1 245,00 €	747,00 €	63,84	38,32	1197
Salle du club des jeunes	Uniquement pour les associations.						
Salle de la cure AEP							
Centre Innovance							
Centre complet	2242	1345	2 914,00 €	1 749,00 €	149,44	89,68	2802
Grande salle + hall d'entrée*	1906	1144	2 477,00 €	1 487,00 €	127,04	76,24	2382
Salle sud	336	202	437,00 €	262,00 €	22,40	13,44	420
Hall d'entrée*	449	269	583,00 €	349,00 €	29,92	17,92	561
Cuisine	449	269	583,00 €	349,00 €	29,92	17,92	561
Auditorium							
Auditorium	916	550	1 190,00 €	714,00 €	61,04	36,64	1145
Salle de réunion	235	142	306,00 €	184,00 €	15,68	9,44	294
Loyes							
Mairie annexe	235	142	306,00 €	184,00 €	15,68	9,44	294
Ex-école de Loyes 1 ^{er} étage 51 m ²	Uniquement pour les associations.						
Ex-école de Loyes 1 ^{er} étage 95 m ²	Uniquement pour les associations.						
Mollon							
Maison pour Tous	481	289	626,00 €	376,00 €	32,08	19,28	602
Ecole							
Préau	458	275	596,00 €	357,00 €	30,56	18,32	573
Option							
Chaises	0,55 €	0,33 €					
tables + mange-debouts	1,11 €	0,67 €					

Ménage compris dans le prix